



COMMUNIQUE DE SERVICE N° 2.1 /MIL/2025

Il est porté à la connaissance de nouveaux magistrats, promotion 2025, du site de Kinshasa de se présenter le lundi 10 novembre 2025, à 15h00, pour le début de la formation initiale qui sera organisée à l'Université Protestante du Congo (UPC), située sur l'avenue du 24 novembre, dans la commune de Lingwala.

La répartition dans les auditories est reprise comme suit :

- De 1 à 400 : Salle A
- De 401 à 800 : Salle B
- De 801 à 1.200 : Salle C
- De 1.201 à 1.600 : Salle D
- De 1.601 à 1.818 : Salle E
- De 1.819 à 2.134 : Salle F.

En annexe, l'horaire de la semaine allant du 10 au 15 novembre 2025 et la liste de répartition du site de Kinshasa.

La présence de chacune et de chacun est obligatoire. La ponctualité et le respect des règles éthiques et déontologiques sont de rigueur.

Fait à Kinshasa, le 07 NOV 2025



Le Secrétaire permanent du Conseil supérieur
de la magistrature

Téléphone NDUBA KILIMA

Conseiller à la Cour de cassation